

Risque chimique

Comment identifier les dangers par l'étiquetage

L'ÉTIQUETTE SOURCE D'INFORMATION POUR LES UTILISATEURS

- Les étiquettes sur les produits chimiques sont la première source d'informations. Elles sont immédiatement accessibles au moment de l'emploi :

- Principaux dangers** (pictogrammes + mentions de dangers) → H + 3 chiffres
- Précautions à prendre / conduite à tenir en cas d'accident** (conseils de prudence) → P + 3 chiffres

NATURE DU DANGER	CLP 9 pictogrammes
PHYSIQUE	    
SANTÉ	   
ENVIRONNEMENT	

CMR

Cancérogènes

- H 350** Peut provoquer le cancer.
- H 350i** Peut provoquer le cancer par inhalation.
- H 351** Susceptible de provoquer le cancer.

Mutagènes

- H 340** Peut induire des anomalies génétiques.
- H 341** Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Toxiques pour la respiration

- H 360** Peut nuire à la fertilité du fœtus.
- H 361** Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.



- Il est important de lire l'étiquette dans sa totalité car tous les dangers du produit chimique ne sont pas forcément représentés par les symboles de danger qui y figurent.
- Attention, l'absence d'étiquetage ne signifie pas absence de danger.

Exemple d'étiquette

Nom du fabricant	Société LAMOUR 12 rue Saint Valentin 38699 MARCHE COEUR Tél : 08 07 06 05 04
Nom du produit	Tétrahydrofurane (THF)
Pictogrammes de danger	  
Mentions d'avertissement	DANGER
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H335 : Peut irriter les voies respiratoires H351 : Susceptible de provoquer le cancer
Conseils de prudence	Les conseils de prudence P sont sélectionnés selon les critères de l'annexe 1 du règlement CE n°1272/2008
N° européen d'identification du produit (CE) et n° d'identification du Chemical Abstract Service (CAS)	CE 203-726-8 CAS 109-99-9



Dans l'entreprise :
Aucun récipient sans étiquette !
En cas de transvasement, reproduire l'étiquetage d'origine

ASSUREZ-VOUS DE BIEN COMPRENDRE L'ÉTIQUETTE

Risque chimique

Comment identifier les dangers par la fiche de données de sécurité (FDS)

L'ANALYSE DES FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ : PREMIÈRE ÉTAPE INDISPENSABLE PUR IDENTIFIER ET REPÉRER LES DANGERS DES PRODUITS.



La FDS : la fiche d'identité d'un produit chimique !

Établie par le fabricant ou le fournisseur, obligatoirement rédigée en français, la fiche de données de sécurité (FDS) est un document réglementairement associé à un produit chimique.

La FDS vient en complément de l'étiquetage de sécurité apposé sur l'emballage du produit. Elle ne doit pas être confondue avec la notice d'utilisation ou la fiche technique qui donnent les informations sur les conditions d'emploi du produit.

Elle comporte obligatoirement 16 rubriques.

Pour une lecture simplifiée de la FDS, **lire attentivement les rubriques.**

Informations générales : nom du mélange, composition, fabricant

Rubriques 1, 3, 9, 16

→ { 3- Composition et information sur les composants, numéros CAS.

Dangers : classification, voies d'absorption, toxicité, pictogrammes

Rubriques 2, 10, 11, 12, 15

→ { 2- Identification des dangers (classification de la substance ou du mélange et éléments d'étiquetage).

Utilisation : équipement de protection adaptés, mélanges à éviter...

Rubriques 7, 8, 10

→ { 8- Contrôle de l'exposition des travailleurs / Protection individuelle.

Situations d'urgence : conduite à tenir (incendie, accidents...)

Rubriques 4, 5, 6

Elimination : codification du mélange pour les déchets

Rubrique 13

Transport : codification des colis pour le transport

Rubrique 14

Les FDS doivent obligatoirement être adressées au médecin du travail

Notre équipe pluridisciplinaire peut vous accompagner dans l'évaluation du risque chimique
N'hésitez pas à nous contacter